



PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

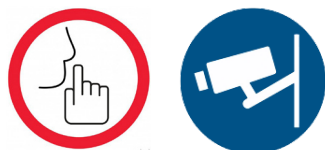
LOCATION À QUAI : LES BONNES PRATIQUES

Bienvenue au Port de plaisance de La Rochelle ! Vous entrez dans un nouvel environnement, entre terre et mer. Pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions et que vivre à bord reste un plaisir, découvrez quelques recommandations et règles. Bonne lecture et profitez-en !



LA VIE À BORD

Respectez la tranquillité de vos voisins : soyez silencieux de jour comme de nuit !



Rendez-vous sur www.portlarochelle.com pour en savoir plus sur la vidéosurveillance dans la zone portuaire.



L'ENVIRONNEMENT

Les déchets sont à déposer dans **des containers appropriés à quai (Voir le plan du site pour la gestion de rejets)**.



Merci de ne pas utiliser les toilettes à bord. Des sanitaires à terre sont accessibles avec votre badge.



LES PONTONS

Sur les pontons, il est interdit :



Si votre bateau est amarré à couple, passez **TOUJOURS** par l'avant du bateau voisin (devant le mât) au moment d'embarquer et de débarquer.



LES ACTIVITÉS À FLOT

Brassière ou gilet sont **obligatoires** pour les enfants de moins de 6 ans. Des brassières prêtées gratuitement sont à disposition à la Capitainerie.



LES RISQUES D'INCENDIE

Ne laissez jamais un équipement branché sur le ponton alors qu'il n'y a personne à bord.

EN CAS D'INCENDIE : 1) Appelez le 18 et la Capitainerie ; 2) Utiliser les extincteurs sur les pontons ; 3) Si possible, éloignez les bateaux voisins.



LES RISQUES DE CHUTE

Vous avez l'obligation de laisser une échelle de bain accessible à l'arrière du bateau. En cas de chute, elle peut sauver une vie !





À chaque déchet son lieu de collecte

Les Minimes



Pensez aux balades éco-citoyennes
organisées par le Port et
l'association Echo-Mer

UN CONSEIL, UNE QUESTION À PROPOS DE L'ENVIRONNEMENT ?

Demandez Angélique au 05 46 44 41 20
fontanaud@portlarochelle.com

À votre disposition :

- Contenaires :**
 - Collecteurs de pailles (dans chaque bâtiment de port)
 - Contenaires à verre (10 sites de port)
 - Contenaires à papiers, journaux, revues, 3 sites de port
 - Verre
- Lieux de dépôt :**
 - Port propre
 - Cuve à huile et filtres à huile
 - Bidon vide et aérosols
 - Boîtes de conserve
 - Porcelaine
 - Déchets toxiques de carénage
 - Près du bureau du grutage
 - Carburants pétroliers, mélange
 - Cour de l'atelier
 - Batteries usagées
 - Cour de l'atelier
 - Voiles à recycler
 - Cour de l'atelier
- Contenaires enterrés :**
 - Verre

Indications :

- Parking
- Sanitaires (accessibles PMR)
- Bâtiments
- Grues électriques
- 500 kg max
- Station de lavage haute pression écologique gratuite
- Aire de lavage pour coque
- Porteurs visiteurs

Le Vieux-Port



Containers

- Ordures ménagères
- Verre

Containers enterrés

- Verre
- Emballages recyclés
- Ordures ménagères